

EDUCATION

societe.union@sonapresse.com

Éducation : à vos marques, prêts, partez !



Photo : H.N.M./L'Union

EN reprenant le chemin de l'école ce lundi matin, sur toute l'étendue du territoire national, principalement dans le Grand Libreville, c'est une école gabonaise engagée dans la transformation de son système éducatif que vont découvrir pendant 38 semaines les 574 000 apprenants de l'année écoulée. Sans oublier ceux devant rallier les effectifs de l'année 2022-2023, durant la période d'inscription et de réinscription.

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

LOIN des tensions qui ont marqué ces dernières années l'école gabonaise, c'est dans un climat apaisé que l'ensemble des acteurs vont se retrouver ce lundi 5 septembre 2022, date officielle de rentrée des classes au Gabon. Soucieux d'offrir un cadre de travail agréable aux élèves et aux enseignants, le gouvernement, à travers son partenariat avec l'Agence française de développement (AFD), vient de mettre à la disposition de la communauté scolaire des infrastructures modernes.

En effet, pour le compte du Programme d'investissement dans le secteur éducation (PISE), visant la construction, la réhabilitation et l'extension des écoles primaires et secondaires dans notre pays, ce sont 10 000 places qui sont disponibles pour cette rentrée scolaire. De quoi permettre de ramener à 50 en moyenne le nombre d'enfants par classe. Le chantier est certes énorme, mais l'État entend jouer sa partition. Car, comme l'a rappelé le président de la République, Ali Bongo Ondimba, dans son adresse du 16 août dernier, " pour atteindre nos objectifs en matière d'emploi, l'éducation a un rôle clé à jouer. En ce domaine aussi, nous ne tarissons pas d'efforts. [...] Mais permettez-moi de rappeler que si l'instruction est largement l'affaire de l'école, l'éducation est l'affaire de tous, à commencer par les familles ". Un appel à la responsabilité de tous les acteurs du système

éducatif, devant jouer franc-jeu. Dans cette logique, l'environnement scolaire lui, présente déjà quelques commodités réclamées par les partenaires sociaux. D'ailleurs ces derniers, lors des séances de travail avec la ministre de tutelle, Camélia Ntoutoume-Leclercq et sa collègue déléguée, Aubierge Sylvine Ngoma, n'ont cessé d'inviter le gouvernement à se pencher sur le dispositif sécuritaire et sanitaire à mettre en place.

À cet effet, la pandémie de Covid-19 n'étant pas définitivement éradiquée – le gouvernement invitant toujours au respect des mesures barrières –, des points d'eau pour le lavage des mains sont installés dans la grande majorité des établissements, de même que les marques de distanciation sociale au sol.

Aussi, pour lutter contre le phénomène grandissant des violences en milieu scolaire, une stratégie conjointe à l'étude durant la période dite des vacances, devrait être mise en application durant les prochaines semaines. Il s'agira d'intensifier les fouilles des élèves à l'entrée des établissements et d'assurer une surveillance permanente au sein des écoles. Cette démarche aura l'avantage de rassurer tout le monde au sein des établissements scolaires.

C'est dire que cette année scolaire qui s'ouvre plus tôt aujourd'hui que les précédentes, se veut être celle qui conduit inéluctablement l'école gabonaise vers une transformation réussie.

Inscriptions et réinscription : pas plus de dix mille francs !

OBJET: Frais d'inscription et de réinscription.

Conformément aux dispositions de la circulaire n°001/MENFC/CAB relative aux modalités d'inscription et de réinscription des élèves dans les établissements publics et la clé d'utilisation y afférente, les frais d'inscription et de réinscription dans les établissements publics ont été fixés ainsi qu'il suit :

- Pré-primaire : 3 000 FCFA ;
- Primaire : 5 000 FCFA ;
- Secondaire général, technique et professionnel : 10 000 FCFA.

La clé d'utilisation se décline de la manière suivante :

RUBRIQUE	CÔUT EN FCFA			
	Pré primaire	Primaire	Secondaire Général	Secondaire Technique et Professionnel
Coopérative/Mutuelle			2 000 (200 pour le sport)	2 000 (200 pour le sport)
Carte d'identité		1 000	1 000	2 000
Bulletin		1 000		
Carnet de liaison			2 000	2 000
Consommables	3 000	2 000	3 000	3 000
Entretien établissement		1 000	2 000	1 000
TOTAL	3 000	5 000	10 000	10 000

Vous êtes tenus, chacun en ce qui le concerne, de l'application des présentes prescriptions.

1.1
Libreville/Gabon

EN ce jour de rentrée des classes, et certainement encore dans le cours de cette première semaine de retour à l'école, les inscriptions et réinscriptions vont se poursuivre pour les retardataires. Et pour fixer les parents d'élèves sur les coûts liés à ces formalités administratives d'usage donnant accès aux établissements scolaires publics, le secrétaire général du ministère de l'Éducation nationale, Valentin Mbouma, a rendu publique, le 31 août 2022, une note de rappel fixant les différents tarifs liés à l'acquiescement de cet acte purement administratif.

Adressée aux différents responsables administratifs (directeurs d'Académie provinciale, directeurs de zone académique, chefs d'établissement secondaire, chefs de circonscription scolaire et directeurs d'école), cette note fixe les différents montants relatifs aux opérations d'inscription et de réinscription pour l'année scolaire qui commence ce lundi 5 septembre 2022. Lesdits montants vont de 3 000 francs CFA pour le préprimaire à 5 000 francs concernant le primaire et 10 000 francs pour le secondaire général, technique et professionnel. Pas un radis de plus si l'on s'en tient à cette note du secrétaire général de l'Éducation qui fait suite à celle de la ministre

Camélia Ntoutoume-Leclercq publiée le 19 juillet dernier.

Ce rappel, à en croire certains observateurs, n'est pas étranger aux montants exorbitants exigés aux parents par certains responsables d'établissements à la veille de cette rentrée des classes. Ici et là, il se susurre des montants allant de 15 000 à 19 000 francs CFA. D'autres parlent même de 21 000 francs, soit plus le double du montant officiel arrêté par la tutelle. Sans oublier la traditionnelle rame de papier...

Espérons que cette fois-ci, la tutelle sera comprise par ces chefs d'établissements qui donnent l'impression de n'en faire qu'à leur tête ! Au grand dam des parents.

Photo : DR